

# Stationnement : Ville et Métropole font du sur-mesure

Publié le 26.10.2017

Face à la forte pression du stationnement dans plusieurs secteurs, la Ville et Nantes Métropole apportent des solutions au cas par cas. En parallèle, une stratégie globale est en cours d'élaboration.

"C'est un sujet sensible et complexe, au croisement des problématiques liées aux aménagements des espaces publics et de la réglementation", prévient d'emblée Laurent Noblet, adjoint à l'aménagement durable de la ville. **C'est aussi une question qui touche tous les usagers de l'espace public** (piétons, personnes à mobilité réduite) et qui s'aggrave face au comportement de certains automobilistes.

À Saint-Herblain, on observe un stationnement problématique dans une rue sur deux. 15 secteurs prioritaires ont été identifiés. On y retrouve notamment le quartier de Bagatelle, le secteur Chatterie-Marcel-Paul et les Tilleuls à la Crémetterie. Repérés, **ces points noirs ont été inscrits dans la programmation pluriannuelle de Nantes Métropole et seront traités au cas par cas.**

## Expérimentations

**À proximité du nouveau quartier Bagatelle, plus de 70 places seront créées en 2018.** Dans le Bourg, la zone bleue créée il y a 5 ans a permis d'améliorer la rotation des véhicules à proximité des services et commerces. À la Pelousière, 48 places de stationnement ont été réalisées pour répondre aux fortes nuisances et dégradations de l'espace public. Rue du Rocher, le stationnement a été conçu pour libérer les trottoirs et limiter la vitesse des véhicules. Avenue Courteline et rue Jules-Renard, une expérimentation en sens unique et double-sens cyclable a permis de tester le stationnement sur la chaussée.

L'enjeu est aussi de rendre visibles les parkings par un marquage et une signalétique adaptés pour éviter la congestion dans les zones denses. Du côté des constructions neuves, les élus herblinois, ayant pris la mesure de la pression automobile, ont poussé au changement de la réglementation. **Ainsi en 2019, le Plan local métropolitain devrait augmenter le nombre de places de stationnement dans les futurs immeubles :** au-delà-du périphérique, 1,5 place par logement + 1 place visiteurs pour 4 logements.

## Des alternatives au tout-voiture

Pour limiter l'impact du stationnement, l'objectif est aussi d'étoffer les alternatives aux déplacements automobiles. Ainsi, depuis l'arrivée du tramway sur la commune et pour inciter les automobilistes extérieurs à emprunter les transports en commun, Nantes Métropole a équipé la ville de 3 parkings-relais – bientôt 4 avec le boulevard Charles-Gautier. La Ville étudie également des solutions autour du covoiturage, de l'auto-partage et de la mutualisation du stationnement. La révision du Plan de déplacements urbains (PDU) en 2019 pourrait intégrer ces solutions.

## Dans l'actualité

[Le quartier de Bellevue, en grand \(/Actualites/Amenagement/Le-quartier-de-Bellevue-en-grand\)](#)

[Urbanisme : une coproduction réussie à la Gourmette \(](#)

[/Actualites/Amenagement/Urbanisme-une-coproduction-reussie-a-la-Gourmette\)](#)

[Projet urbain de Preux : point d'étape \(](#)

[/Actualites/Amenagement/Projet-urbain-de-Preux-point-d-etape\)](#)

[Conseil municipal du 11 octobre : ce qu'il faut retenir \(](#)

[/Actualites/Institution/Conseil-municipal-du-11-octobre-ce-qu-il-faut-retenir\)](#)